

Le 14 mars 2016

Objet : demande de délai pour la communication de notre COP

Madame, Monsieur,

Nous reconnaissons que l'établissement d'un rapport annuel constitue une exigence clé pour la participation au Pacte mondial des Nations Unies, nous préparons en ce sens la Communication sur le Progrès (COP) qui comprend une déclaration de de notre Président.

Cette communication comprendra plus précisément une déclaration de soutien pour le Pacte mondial de l'ONU, une description des actions concrètes à l'égard des principes du Pacte mondial de l'ONU, et une mesure des résultats obtenus ou attendus.

Nous sommes en retard dans la finalisation de cette communication et nous ne serons pas en mesure de respecter le délai initial de partage et l'affichage de notre rapport en raison du retard pris dans la collecte et la mise en forme de nos informations.

Nous sollicitons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir poster une Communication sur nos progrès (COP) qui décrit nos efforts et progrès à mis en œuvre pour garantir le respect des principes du Pacte mondial de l'ONU.

Notre communication sera publiée sur le site Internet du Pacte mondial de l'ONU par d'ici le 18 juin 2016.

Cordialement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Xavier Klein', with a stylized flourish at the end.

Xavier KLEIN

Directeur des Ressources Humaines

